« Nous sommes en phase d'étude pour un projet d'actualité mondiale celui de

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN ÉDUCATION »

Entretien exclusif avec Mme Wala Turki, DG du CNTE (Centre National des Technologies en Education).

• Par Jamel GOUBANTINI

Si vous nous parliez de votre Centre, son rôle et ses composantes ?
Le Centre National des Technologies en Education est un centre technique sous la tutelle du ministère de l'Education. Il participe à la mise en place de la stratégie nationale du développement et de l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans le système éducatif. Il assure, également, le suivi de son exécution notamment dans le domaine de l'enseignement, l'apprentissage et la formation. Parmi ses tâches tout ce qui est connectivité des écoles primaires, collèges et lycées au nombre de 6500 unités dont 85% sont déjà connectés en haut débit et d'ici 2020 seront 100% connectés en très haut débit.

Nous assurons également le développement de contenu numérique à l'instar des ressources et vidéos pour les périodes de révision et préparations aux concours nationaux (Bac, 9ème et 6ème) et d'applications informatiques pour le compte du ministère de l'Education à l'instar de l'application «Madrassati» qui est un espace numérique de travail pour les écoles primaires qui bénéficient de plusieurs services administratifs. Chaque école dispose de son espace où les administrateurs des établissements peuvent gérer leur travail grâce aux services électroniques qui leur sont offerts. Ils peuvent imprimer les bulletins de notes, gérer les absences, organiser les emplois du temps des enseignants et des élèves, utiliser les différents formulaires administratifs, préparer les rentrées scolaires, obtenir des statistiques immédiates. En outre, l'espace permet aux élèves d'interagir avec leurs enseignants par le biais des activités et des travaux de création ou à travers l'accès aux différents outils de recherche comme la bibliothèque virtuelle, ressources

audiovisuelles... Les parents peuvent rester en contact et suivre l'assiduité de leurs enfants ou recevoir des SMS informatifs. Le programme offre, en plus, une assistance technique permanente aux utilisateurs. Par ailleurs, au niveau des collèges et lycées, nous avons mis en place, également, une plateforme pour la saisie des notes d'une manière centralisée pour faciliter la tâche des enseignants tout en garantissant la sécurité des données et la disponibilité du service et ce, pour les 80.000 enseignants répartis sur tout le territoire, permettant de développer des services pour les parents et les élèves, à l'instar de la consultation d'une façon instantanée des notes, de la moyenne et le suivi de la scolarité.

Il y a lieu de souligner aussi la généralisation de l'inscription en ligne pour 2 millions d'élèves dont 1 million pour les collèges et lycées et 1 million pour le primaire à partir de la prochaine rentrée scolaire. Cette opération nous permettra d'attribuer un identifiant unique pour chaque élève avec un accès à distance pour consulter son extrait de naissance, un projet qui a été couronné, cette année, comme meilleur projet numérique orienté citoyen. Nous assurons également l'envoi d'une façon numérique et sécurisée des épreuves pratiques du baccalauréat.

★ D'une manière générale, quelle est la stratégie au niveau du numérique ?

La stratégie du ministère de l'Education, dans le domaine du numérique, repose essentiellement sur trois piliers qui sont la digitalisation de l'administration, le développement de services en ligne et l'intégration des TIC en Education.

★ Les équipements du CNTE ?

Le Centre est équipé d'un amphithéâtre d'une capacité de 130 personnes destiné pour les grandes conférences, les colloques, les journées de sensibilisation... Nous avons également 2 studios d'enregistrement, 2 Data Centers, un centre de service pour la supervision du réseau et la gestion d'alerte et 4 salles de formation équipées de terminaux, un tableau interactif...

Il est à préciser que dans ce cadre que nous organisons, à travers notre plateforme de visioconférence, des vidéoconférences avec les différentes délégations régionales ainsi que des formations en ligne « Mooc » pour le compte des enseignants, les inspecteurs et les élèves.

★ Quel impact sur le corps pédagogique ?

En ce qui concerne le corps pédagogique et administratif, la plateforme technologique leur permet, essentiellement, d'analyser rapidement et facilement les données de l'évaluation des élèves, surveiller les progrès des élèves entre deux points dans le temps, repérer aisément les élèves entrant dans un processus d'absentéisme et de décrochage scolaire.

Par ailleurs, le CNTE contribue au développement des compétences des ressources humaines du secteur de l'éducation dans l'intégration des technologies de l'information et de la communication et ce en proposant des modules de formation en ligne et en présentiel pour le compte des enseignants et de l'ensemble des cadres relatifs au ministère de l'Education. En effet, le CNTE s'est chargé de se focaliser sur la formation certificative à distance via des Mooc formation moins coûteuses et de qualité. Je voudrais noter, dans ce cadre, que le CNTE va lancer dès la prochaine rentrée scolaire le premier "Mooc-2Ci" destiné aux enseignants à travers une plateforme dédiée à ce genre de formation- "formation certifiante et intensive"-.

★ Qu'en est-il du développement de contenu numérique ?

Depuis l'année dernière, le CNTE continue en tant que chef de projet et en collaboration avec les structures concernées du ministère à mettre à la disposition des candidats des différents examens nationaux : baccalauréat, 9ème année et 6ème année, un bon nombre de séquences vidéo de révision qui leur serviraient de soutien et d'enrichissement de leurs connaissances au cours de la période de révision. Egalement, en étroite collaboration avec le ministère de l'Education, nous travaillons à travers des commissions spécialisées pour la digitalisation des livres scolaires sur les 3 années à venir et à l'intégration des Technologies d'Information et de Communication au niveau de toutes les disciplines. Un modèle économique sur ce sujet est en cours d'étude.

« Notre objectif 2019-2022 est de s'efforcer à ce que ce centre soit un écosystème de startups à travers des partenariats avec les startups du monde digital. »

85% DES UNITÉS connectées en Haut débit

2M ÉLÈVES seront inscrits en ligne (2019-2020)

160 MILLE enseignants obtiendront des adresses e-mails (2019-2020)

★ Les perspectives ?

Dans ce cadre, on remarque l'intérêt progressif du secteur privé dans le domaine de l'éducation. Au-delà de l'aspect purement pédagogique, plusieurs raisons président à cet engagement. Certaines entreprises souhaitent par exemple développer du contenu éducatif numérique, des plateformes, des cours... Notre objectif 2019-2022 est de s'efforcer à ce que ce centre soit un écosystème de startups à travers des partenariats avec les startups du monde digital. Par ailleurs, nous sommes en phase d'étude d'un projet d'actualité mondiale dans le domaine de l'éducation, c'est celui de l'intelligence artificielle en éducation (IA) et nous sommes en discussion avec l'UNESCO pour un appui et un soutien en ce sens. Cette méthodologie en phase expérimentale permet de personnaliser l'apprentissage par rapport à l'apprenant. Egalement, nous sommes en train de développer notre propre logiciel qui permet, par le biais d'une interface, aux tuteurs, élèves et enseignants de suivre la situation scolaire, les résultats et l'assiduité des différents enfants d'une manière instantanée. Ce projet permet de rapprocher les parents de l'école, de limiter les absences non justifiés, de contrôler l'assiduité de l'élève, ce qui contribuera directement à l'amélioration des résultats scolaires. Il est à rappeler par ailleurs, que le ministère de l'Education, en appui avec notre Centre et avec la collaboration du Centre National de Certification, a intégré un **QR Code** au niveau des diplômes afin d'épargner les parents des procédures administratives liées à la légalisation des copies, validation des diplômes...

Je tiens à préciser aussi que nous allons attribuer dès la prochaine rentrée scolaire des adresses e-mails à tous nos enseignants qui sont au nombre de 160 000. ●